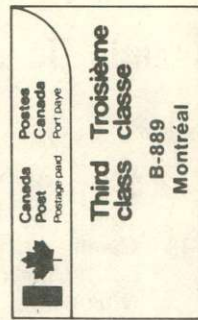




# nouvelles csn

numéro 49

semaine du 11 au 17 septembre 1979



**REGLEMENT À SOMETAL ATLANTIQUE** — Le 7 septembre dernier, le conflit qui sévissait à Sometal Atlantique Ltée de Rimouski depuis le 31 juillet s'est terminé par la signature de la convention et de l'entente de retour au travail. Les principales améliorations apportées à cette convention de trois ans ont trait à la sécurité-santé, aux congés mobiles, aux vacances, aux heures de travail, aux salaires et à l'indexation.

\*\*\*

## **LES BELGES S'EN RETOURNENT**

— Une délégation de 31 dirigeants syndicaux de Belgique a quitté Montréal le 9 septembre après avoir tenu au Québec plusieurs rencontres depuis deux semaines, à l'invitation de la Confédération des syndicats nationaux. Dirigée par le secrétaire général de la Confédération des syndicats chrétiens, Robert Dhont, les syndicalistes belges ont rencontré des dizaines d'organisations et de militants syndicaux. Ils ont de plus rencontré le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson. La Confédération des syndicats chrétiens de Belgique regroupe environ 1 500 000.

\*\*\*

## **INFORMATION SUR LES CONFLITS DE SOREL**

— Les travailleurs en conflit dans la région de Sorel, au nombre de 1 500 présentement, (Fer et Titane depuis le 9 juin et Atlas Steels depuis le 21 mars) sont intéressés à faire la tournée des assemblées générales de Conseils centraux et des assemblées générales de syndicats dans le but de faire connaître les buts et objectifs de leurs lutte.

Nous attendons les invitations...

Jean Hardy, directeur de grève, Sorel.

**RÈGLEMENT APRÈS CINQ ANS DE GRÈVE À UNIROYAL ★ ENTENTE À LA RAFFINERIE DE SUCRE DE SAINT-HILAIRE ★ LA GRÈVE CONTINUE AU PORT DE MONTRÉAL**

## **LA MOBILISATION SE POURSUIT SUR LA LOI 17**

— Alors que la semaine dernière c'était au tour des mineurs de la Carey Canadian et de l'Asbestos Corporation de manifester devant l'Assemblée nationale, ce sera au tour des membres du Conseil central de Saint-Jean d'aller à Québec le 19 septembre prochain. Par ailleurs, l'assemblée générale du Conseil central de Québec a décidé que son Congrès manifesterà dans les rues son désaveu de ce projet, tout comme l'ont fait près de 3 000 personnes à Montréal le 13 septembre dernier. Au Conseil central du Sud-Ouest, québécois, on organise une soirée où sera projeté le film *La Maladie c'est les compagnies*, film tourné entre autre pendant la grève de la CIL à Valleyfield.

Au Conseil central de l'Outaouais, une manifestation régionale sera organisée devant les bureaux des députés et l'on tiendra des assemblées publiques. À Québec, la distribution des pamphlets et tracts sera accompagnée de lignes de piquetage devant les établissements.

Dans tous les Conseils centraux, on entend voir tous les syndicats de la région, en collaboration avec les Fédérations, pour discuter du projet de loi, entériner les moyens d'action régionaux et provinciaux et voter si possible des moyens d'actions locaux.

Rappelons que la CSN tiendra un congrès spécial sur la question les 6 et 7 octobre et qu'une manifestation nationale est prévue à Québec pour le 19 octobre.

La mobilisation a déjà eu des effets certains alors que de plus en plus de membres prennent conscience que la loi 17 ne vise pas à protéger notre sécurité-santé mais bien à éliminer les syndicats du champ de revendication de la santé-sécurité au travail.

En terminant, nous citons les paroles de Joseph Giguère, président du Conseil central de Québec à la suite d'une assemblée générale réunissant plus de 100 personnes : « Pour ma part, je retire de cette assemblée 1) que notre message passe réellement 2) que la campagne est "faisable" 3) que le lien avec la présente lutte du secteur public est compréhensible par les travailleurs ».

## L'agenda du mouvement

### septembre

- 15-17 FAS, Conseil confédéral à Montréal.
- 16-18 Commerce réunion d'équipe des salariés, aux Éboulements.
- 21 session d'organisation pour les militants des usines de papier à Québec.
- 19-22 CSN réunion du conseil confédéral.  
Conseil d'orientation de la CSN au Sheraton Mont-Royal.
- 24 réunion d'équipe de la FNSBB.
- 25 *La Maladie, c'est les compagnies*, à l'Outremont.
- 25 Soirée de solidarité pour le cinquième anniversaire d'Uniroyal au 750 est, rue Roy, à 20 h.
- 26-28 FTFP cours sur l'organisation, à Montréal.
- 27-28 Bureau fédéral de la FESP.

### Octobre

- 16 au 20 CSN Bureau confédéral.
- 21 au 25 Congrès régional du conseil central de Lanaudière.
- 25, 26, 27 Congrès du C.C. du Sud-Ouest québécois à Valleyfield.
- 26-27 Bureau fédéral de la FNSBB à Montréal.
- 29-2 session sur la négociation, formation des salariés. Inscription jusqu'au 13 octobre. Communiquez avec Madeleine Tremblay à l'éducation CSN, 286-2224. La session a lieu à l'Institut Coop Desjardins à Lévis.

### Novembre

- 7 CSN session de formation sur la condition féminine.

## tentatives de pénétration des compagnies multinationales à l'ONU

# QUELS INTÉRÊTS DÉFENDENT NOS GOUVERNEMENTS ? (suite et fin)

Le monde des affaires fait de plantureux bénéficiaires en dominant, à quelques firmes, le marché et en spéculant au moyen d'intermédiaires. Que le produit soit à la hausse ou à la baisse, les petits producteurs vivent misérablement, les travailleurs de ces branches difficilement et les consommateurs assistent à la montée continue des prix de détail. Pour toutes ces raisons, la CMT estime qu'un contrôle public et contraignant des sociétés multinationales est indispensable dans tous les domaines, si l'on veut progressivement éliminer les véritables causes de la misère, de la pauvreté, de la dépendance et du désordre économique mondial.

Mais les faits ne donnent qu'une faible image de la réalité quand on connaît toutes les tentatives des sociétés multinationales pour acquérir une influence encore plus décisive dans les agences du système des Nations-Unies. On sait que pendant des années, une centaine de multinationales, regroupées au sein d'un programme de coopération industrielle, ICP, était officiellement présente à la FAO (organisme des Nations-Unies s'occupant de l'agriculture). Leur influence sur le contenu et l'application des programmes de la « révolution verte » qui prétendait éliminer la famine et la malnutrition explique en bonne partie l'échec de cet objectif. Mais depuis la fin 1978, un nouvel organisme a pris la suite sous le nom de conseil pour le Développement industriel (CDI), présenté comme purement « philanthropique ». Après avoir essuyé quelques échecs, notamment pour pénétrer dans le PNUD (programme des Nations-Unies pour le Développement), ces sociétés multinationales redoublent d'efforts pour se faire agréer officiellement par les Nations-Unies. Un projet d'accord a été adressé aux États membres pour que le secrétaire général des Nations-Unies fasse le nécessaire « afin que le système des Nations-Unies puisse avoir recours à la compétence des milieux industriels ». L'article premier est plus clair et beaucoup moins philanthropique : les organismes de l'ONU aideront les grandes sociétés à vendre leur coûteuse technologie aux pays du tiers-monde.

Certes, on connaît déjà le pouvoir d'agir des sociétés multinationales sur les politiques économiques, monétaires et sociales des pays industrialisés ou non, sans tenir compte des réels intérêts des populations. Cela ne leur semble pas suffisant : il est vrai que les nombreux projets d'assistance technique des Nations-Unies peuvent amener de substantiels bénéficiaires. Devant cette exploitation scandaleuse de la pauvreté, la CMT a l'intention d'intervenir de différentes manières. Déjà en juillet dernier, elle a dénoncé cette situation à la session du Conseil économique et social des Nations-Unies.

**ENTENTE DE RETOUR AU TRAVAIL SIGNÉE À LA RAFFINERIE DE SUCRE DU QUÉBEC** — Lors d'une séance de négociation qui s'est terminée à 4 h du matin le vendredi 14 septembre 1979, une entente de retour au travail fut signée, mettant fin au lock-out des 33 employés de la raffinerie de sucre du Québec à Mont Saint-Hilaire, décrété par l'employeur le vendredi 17 août 1979. L'entente prévoit les dispositions habituelles; le retour au travail est fixé au lundi 17 septembre 1979 à 8 h. En plus des avantages prévus dans la nouvelle convention et des garanties de l'entente de retour au travail, l'employeur a convenu de verser un montant forfaitaire de \$ 100 à chaque salarié. L'employeur a accordé cette concession suite à une demande syndicale pour le paiement des deux jours fériés qui ont coïncidé avec la période du lock-out.

□ □ □

**Montréal, le 10 septembre 1979 — LA CSN S'OPPOSE AU DÉMANTÈLEMENT DE PÉTRO-CANADA** — La CSN s'oppose au démantèlement, total ou partiel, de Pétro-Canada. La centrale apporte de plus son appui aux formations politiques fédérales qui ont fait connaître leur volonté de tenter d'empêcher ce démantèlement, a fait savoir le président Norbert Rodrigue. « Pétro-Canada a été mis-sur-pied par les contributions de tous les Canadiens et la remettre en tout ou en partie à l'entreprise privée nous apparaît totalement inadmissible, particulièrement dans les circonstances actuelles », a-t-il déclaré. Constatant qu'un des vices fondamentaux de l'économie du pays en est un de désinvestissement, M. Rodrigue a dit ne pas comprendre qu'on veuille accentuer encore davantage cette tendance. « Ce désinvestissement chronique est surtout le fait des grandes sociétés multinationales, dont les sociétés pétrolières », a-t-il ajouté. Selon la CSN, retourner cet outil essentiel à l'entreprise privée serait une grave erreur et aurait pour effet d'appauvrir collectivement les Canadiens en leur enlevant une activité économique rentable. « Nous deviendrions les otages des politiques d'investissement des compagnies privées », a déclaré M. Rodrigue.

□ □ □

**Montréal, le 14 septembre 1979 — REJET UNANIME DES DERNIÈRES OFFRES AU PORT DE MONTRÉAL** — Le président du Syndicat national des employés du Port de Montréal (CSN) Marcel Bissonnette, a déclaré ce midi que l'exécutif du Syndicat était mandaté pour continuer la lutte entreprise depuis quatre mois par les travailleurs du Port de Montréal. En effet, c'est de façon unanime que les travailleurs ont rejeté ce matin, en assemblée générale, les dernières offres patronales qui ont été considérées comme un affront aux travailleurs du Port. Les quelque 350 grévistes présents ont donc entériné la recommandation du comité syndical de négociations, qui, en séances de médiation cette semaine, ont vu le porte-parole du Conseil des ports nationaux créer l'impasse actuelle. Après l'assemblée générale, plusieurs travailleurs sont allés manifester devant les locaux de l'administration du Port de Montréal.

□ □ □

#### Au Guatemala

**RÉPRESSION SANGLANTE DEPUIS LE RENVERSEMENT DE LA DICTATURE AU NICARAGUA** — Depuis la victoire du peuple du Nicaragua, le mouvement syndical, les organisations paysannes et les groupes populaires du Guatemala sont victimes d'une répression sanguinaire : en moyenne, de huit à dix travailleurs ou paysans sont victimes de l'armée secrète anticommuniste surnommée *Escadron de la mort*. Depuis trois mois, 107 assassinats sont attribués à cet escadron. Dans la seule période du 15 au 27 août 1979, 142 travailleurs ou paysans ont été tués.

La centrale syndicale nous informe que dans les centres agricoles de El Izotal et de Xata, 41 travailleurs ont été congédiés pour avoir voulu mettre sur pied un syndicat. Enfin, le Mouvement national des citoyens (MONAP) mène présentement une lutte contre la hausse des tarifs des transports publics urbains.

**On est ensemble. Contre l'oppression des femmes, le temps est à l'action.** Le samedi 3 novembre 1979 auront lieu au Cégep Maisonneuve de la rue Sherbrooke les **États généraux II des travailleuses salariées québécoises**. La garderie « la vermouilleuse » sera sur place.

**LA FORMATION AU CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL** — Le Conseil central de Montréal vient de publier une brochure qui contient le programme de son service de formation pour la période de 1979-1980. Intitulée **Un syndical c'est un outil, il faut apprendre à s'en servir!**, la brochure de trente-deux pages donne le titre des cours, leur description, les dates et les modalités d'inscription ou de participation. Ainsi, il y aura des cours de formation de base, de formation d'officiers, de procédures d'assemblée, de production du journal syndical, d'information, de sécurité-santé, d'assurance-chômage, de socialisme, des cours sur la question nationale, sur la consolidation, sur la lutte pour une convention collective, sur la formation des grévistes. Des débats autour de projections cinématographiques sont également organisés. Vous obtiendrez plus d'information en vous adressant au service de formation du Conseil central de Montréal, 286-2021.

*les négociations dans le secteur public*

## UN RÈGLEMENT DÈS CET AUTOMNE ?

C'est dimanche, le 23 septembre, lors de la réunion du Conseil d'orientation du secteur public-CSN (250 délégués des syndicats) que sera connue la réaction d'ensemble des syndicats face à la recommandation de « rechercher un règlement dès cet automne » faite par le Front commun CEQ-CSN-FTQ. Cette proposition a été présentée la semaine dernière aux officiers des syndicats CSN dans le cadre d'une tournée des 22 régions de la province. Nous connaissons déjà la réaction du gouvernement : son chef négociateur, Jacques Parizeau, s'est dépêché de rencontrer les présidents des trois centrales et les coordonnateurs du Front commun jeudi dernier pour discuter des moyens d'accélérer les négociations. Il s'est alors engagé à faire pression sur les associations patronales (Fédération des commissions scolaires, Association des hôpitaux, etc.) pour qu'elles démontrent clairement dans une phase de négociation intensive devant durer jusqu'au 24 septembre, leur volonté de régler les problèmes que les conditions actuelles de travail ont provoqué. Au cours d'une rencontre, M. Parizeau, les présidents des trois centrales et les coordonnateurs du Front commun feront le point. Quant à la réaction des « partenaires du gouvernement » c'est-à-dire les associations patronales, elles ne sont pas contentes du tout si on en croit la déclaration du président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ). En effet, en fin de semaine, Me Claude Paquette « a mis le gouvernement en garde contre la tentation de céder sur certains objectifs fondamentaux pour en arriver à un règlement rapide du conflit et éviter ainsi une collision entre les négociations et le débat sur le référendum. » Le reste de la réaction de Me Paquette est dans la pure tradition des accusations du Parti libéral : « connaissant la sympathie du monde syndical à l'endroit du PQ et de son projet de souveraineté-association, Me Paquette n'écarte par la possibilité que les centrales syndicales cèdent également sur plusieurs points. » Il faudra rappeler à Me Paquette et à ses semblables que la recommandation de rechercher un règlement pour cet automne est enracinée dans les nombreuses consultations de l'an dernier qui indiquaient une volonté généralisée chez les travailleurs du secteur public de ne pas revivre, si possible, des négociations de 16 ou 24 mois. Il faudra rappeler qu'il n'est aucunement question, du côté syndical, de conclure des ententes « à tout prix » ou de « négocier à rabais ». Il faudra rappeler enfin que cette recommandation de négociation intensive au cours de l'automne découle en grande partie du comportement des associations patronales aux tables sectorielles qui font piétiner les négociations sur les points-clés dans l'espoir évident, si non avoué, que nous serons noyés par des négociations spectaculaires sur les salaires à la table centrale.

□ □ □

**DÉCLARATION D'APPUI DE LA CSN À LA FRATERNITÉ DES POLICIERS** — Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a déclaré comprendre la Fraternité des policiers de Montréal qui défend son organisation syndicale contre les attaques patronales de M. Henri-Paul Vignola et contre les prétentions malicieuses de ce dernier.

Tous les employeurs qui cherchent à affaiblir les organisations syndicales font exactement ce que tente de faire M. Vignola : ils essaient de diviser juridiquement, législativement ou autrement les travailleurs réunis en syndicats. M. Vignola, en plus, essaie d'utiliser la guerre anti-syndicale qu'il a déclarée à la Fraternité des policiers pour camoufler les échecs lamentables de la réforme qu'ont bien voulu imposer les « autorités compétentes ».

Quant aux autres déclarations, fautiveuses de M. Vignola contre le mouvement syndical et ses représentants, elles accablent M. Vignola lui-même en montrant clairement tout le mépris qu'il entretient à l'endroit des institutions démocratiques.

★ ★ ★

**ACCREDITATION CHEZ SHERMAG À SHERBROOKE** — Après une attente d'un mois, les 35 employés de Shermag de Sherbrooke ont reçu l'accréditation qu'ils avaient demandé au ministère du Travail. Ils viennent ainsi consolider les rangs de la CSN et tirer profit du syndicalisme.

**ERREUR** — Dans le numéro quarante-huit de *Nouvelles-CSN*, celui de la semaine dernière, une erreur s'est glissée. En page quatre, à l'article intitulé *L'aide aux petits syndicats pour leur participation aux congrès*, on aurait dû lire le numéro deux ainsi : *Les syndicats organisés suite à un maraudage, non-accrédités, ont droit au nombre de délégués prévu par les Statuts et Règlements de la CSN et au remboursement des salaires et des dépenses des délégués officiels seulement.*

*nouvelles csn* est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier. Composition : Composition Solidaire. Impression : les Ateliers de la CSN.